



## Moselle Amnéville Hockey Club

## MONTANT DES COTISATIONS SAISON 2024-2025



Veuillez trouver ci-dessous, les différents tarifs et les modalités pour le règlement de votre cotisation.

## **Montant cotisations:**

Catégorie	Dénomination FFHG	Montant	Part Fédérale (Licence FFHG)	Part club MAHC
Ecole de hockey (initiation – de 10 ans)		180€	47	133
Ecole de hockey (initiation + de 10 ans)		270 €	97	173
Compétition U9	U7-U9	330 €	47	283
Compétition U11 à U20	U11-U13-U15-U18-U20	350 €	100	250
Compétition LOISIRS	Loisirs	350 €	100	250
LOISIRS FUN	100% Loisirs	310 €	100	210
Ecole de hockey (initiation adulte)	100% Loisirs	210 €	100	110
2ème licence au sein d'une même famille		240 €	240	
3ème licence au sein d'une même famille		230 €	230	

## Règlement et conditions particulières :

Votre règlement est à établir par virement bancaire une fois le dossier d'inscription complété via le lien Google-Forms ainsi que la pré-demande de licence effectuée sur le site fédéral Hockey net. Ce montant inclut toutes les modifications tarifaires votées en assemblée générale.

Le règlement des cotisations s'effectue soit au comptant, soit avec des paiements différés (1 versement part Fédérale dès l'inscription, 1 ou plusieurs versements à partir d'octobre pour la cotisation Club).

La prise de licence vaut tacite acceptation, sans retenue, du règlement intérieur du club

Dossier à compléter au plus tard pour le premier entraînement.

EN CAS DE PREMIÈRE PRISE DE LICENCE, Merci de vous adresser à un représentant du club qui vous accompagnera dans la démarche.







